

## 1792 - Deux Villerealais inaugurent la guillotine

# Le crime des frères Mascard

Le 18 octobre 1792, pour la première fois en Lot-et-Garonne – et trois mois avant Louis XVI – on « mit en usage la machine à couper la tête des criminels ». Condamnés pour un double crime à St-Eutrope de Born, au lieu-dit Alsacs, Bertrand et Guillaume Mascard, nés à Saint-Martin du Drot, étrennèrent le « grand rasoir national » sur la place des Arcades, à Monflanquin.

Acheminée d'Agen  
à Monflanquin,  
la machine mit deux jours  
pour arriver.  
Les chemins étaient  
si mauvais  
qu'on cassa un essieu.  
L'exécuteur agenais  
se nommait Janot.  
« C'était un gaillard  
de cinq pieds six pouces,  
fort comme un bœuf,  
qui vous menait  
les condamnés  
tambour battant. »

Gravure Gallica-Bnf



Selon le code pénal de 1791, l'exécution devait être publique. Chef-lieu du district, Monflanquin traitait les affaires venant de St-Front, Fumel, Monségur, Montagnac, Villereal, Born et Cancon. On comprend pourquoi personne, ce jeudi-là, ne manqua le marché ; pour une première, on lui offrait rien moins qu'une double décapitation !

Six mois auparavant, un habitant de la paroisse de Barbas (aujourd'hui Saint-Eutrope) s'étonnant que ses voisins, au lieu dit Alsacs, ne donnent signe de vie avait poussé leur porte. C'était le dimanche 6 mai 1792. Il découvre la maison mise à sac. Deux corps baignent dans leur sang.

Jeanne, 80 ans, est morte. Elle porte une plaie « en haut du sternum, à droite. L'os a arrêté le poignard. » Le médecin note aussi « que la veine jugulaire et la carotide sont sectionnées. »

La sœur, Marie, 65 ans, mourra le surlendemain, le crâne défoncé « dans la partie supérieure de l'occipital, à la jonction du pariétal. »

Les gendarmes relèvent « un grill tordu sur lequel sont encore collés des cheveux poisseux de sang. »

### BOIS DE JUSTICE, POTENCE ET PILORI

À Villereal, avant la Révolution, les fourches du gibet étaient à Lasplacettes, le pilori au coin de la halle. On y exposait tous les condamnés.

- **L'exposition.** - Des chaînes reliées à un collier de fer forçaient les condamnés à lever la tête. Des écriteaux résumaient les méfaits et la peine.
- **La marque.** - Le bourreau usait d'un réchaud plein de charbons allumés où rougissaient des fers marqués, et d'un soufflet. « L'exposition durait une heure. Les gens à marquer étaient détachés. L'épaule droite mise à nu. La chair, touchée par le fer rougi à blanc, frissonnait et fumait, avec une petite odeur de côtelette. Vlan! Un bon emplâtre de pommade noire, pour cicatriser la plaie et rendre la marque ineffaçable. Cette diablesse de pommade brûlait comme le feu de l'enfer. »
- **Les parricides.** - On leur coupait le poignet avant de les guillotiner. Place du Pin, à Agen, pour « une mendicante qui avait tué son père, on avait dressé, à droite de la planche à bascule, un billot où le poignet de la patiente fut attaché solidement avec une cordelette. Puis la planche bascula, et la lunette s'abattit sur la tête. Alors, d'un bon coup de couperet de boucher, un aide fit sauter le poignet et la tête tomba presque aussitôt. »

(D'après Jean-François Bladé - AD47.)

Les enquêteurs entendent des voisins, au Bosc Burlat : Bertrand Mascard et Guillaume, son cadet. Ce dernier, tailleur d'habits, vit avec une veuve d'une soixantaine d'années, Pétronille Dugrand dite « La Peyronne » chez qui on trouve nombre d'objets suspects. Bertrand, l'aîné, a mauvaise réputation. Il « vit de rapine, bien que laboureur. »

Tous deux sont arrêtés. Ils protestent. Bertrand affirme qu'il était samedi « au marché de Villereal où Guillaume l'a invité à manger la soupe pour dimanche midi. »

Mais, deux mois plus tard, un témoignage leur coûtera leur tête. Marguerite Lagarde, 42 ans, de Castillonès, vendeuse de sangsues, atteste que ce dimanche 6 mai, elle fut reçue aux Alsacs.

Alors qu'elle repartait, elle « entendit des cris et vit deux hommes s'enfuir par la fenêtre ». Elle reconnut l'un d'eux, Guillaume, le cadet...

(D'après Jean-Michel Armand, in journal Sud-Ouest.)



Épitaphe dudit Billon  
Frères humains qui après nos vies,  
Navez les cueurs contre nos endurcis

